



Genzyme renforce son portefeuille Endocrinologie avec l'acquisition de Caprelsa™ (vandétanib) d'AstraZeneca pour le traitement de maladies rares

Paris, le 27 juillet 2015 - [Sanofi](#) et sa filiale [Genzyme](#) annoncent aujourd'hui la conclusion d'un accord définitif avec AstraZeneca pour acquérir Caprelsa™ (vandétanib), une thérapie pour maladies rares indiquée dans le traitement du carcinome médullaire thyroïdien agressif et symptomatique chez les patients avec une maladie localement avancée non opérable ou métastatique.

Caprelsa est un inhibiteur oral de protéine kinase actuellement disponible dans 28 pays. Il est en phase III de développement dans le traitement du carcinome thyroïdien différencié et l'étude correspondante devrait prendre fin au deuxième semestre de 2015.

« D'un point de vue stratégique, Caprelsa cadre parfaitement avec notre portefeuille de solutions pour le traitement de maladies endocrinologiques rares et souligne la volonté de Genzyme de répondre aux besoins non satisfaits des personnes atteintes de maladies thyroïdiennes », a indiqué le Dr David Meeker, Président et Directeur général de Genzyme. *« Nous sommes impatients de mettre notre savoir-faire dans les maladies rares au service des patients atteints d'un carcinome thyroïdien au stade avancé. »*

Cette acquisition prend appui sur l'engagement de longue date et le leadership scientifique de Genzyme dans le domaine de l'endocrinologie à l'échelle internationale. D'après les termes de l'accord, Genzyme versera jusqu'à 300 millions de dollars à AstraZeneca, dont un paiement initial de 165 millions de dollars pour l'acquisition des droits mondiaux de vente et de développement de Caprelsa, ainsi que des paiements d'étape pouvant atteindre 135 millions de dollars au titre de la poursuite de son développement et des ventes du produit. La transaction ne comprend aucun transfert d'employés ni de sites.

Luke Miels, Vice-Président Exécutif, Stratégie Globale Produit et Portefeuille d'AstraZeneca a indiqué : *« La cession de Caprelsa, une thérapie pour maladies rares, à Genzyme, leader dans les maladies rares, démontre notre engagement envers les patients en nous assurant qu'ils continuent d'avoir accès à ce traitement pendant que nous renforçons nos atouts dans nos domaines thérapeutiques clés. »*

Cette transaction reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires et notamment à celle de la Commission fédérale du commerce (*US Federal Trade Commission*), l'autorité de la concurrence des États-Unis. Elle devrait être finalisée au deuxième semestre de 2015.

A propos de Genzyme, une entreprise du Groupe Sanofi

Genzyme a ouvert la voie dans le développement et la distribution de thérapies innovantes pour les patients atteints de maladies graves et invalidantes depuis plus de 30 ans. Pour atteindre ses objectifs, l'entreprise mène des recherches de dimension mondiale et s'appuie sur l'engagement et la compassion de ses collaborateurs. Ses produits et services se concentrent sur les maladies rares et la sclérose en plaques afin d'avoir un impact positif sur la vie des patients et de leurs familles. Cet



objectif oriente et inspire chacune des actions de l'entreprise. Le portefeuille de produits innovants de Genzyme est commercialisé dans le monde entier et représente des avancées majeures et salvatrices en médecine. Genzyme fait partie du Groupe Sanofi et bénéficie à ce titre de la taille et des ressources de l'une des plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, avec laquelle elle partage le même engagement au service des patients et la volonté d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations sur Genzyme : www.genzyme.com.

A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

A propos d'AstraZeneca

AstraZeneca est une société biopharmaceutique internationale centrée sur la recherche, le développement et la commercialisation de médicaments de prescription, principalement dans le domaine des maladies cardiovasculaires et métaboliques, des maladies respiratoires, de l'inflammation, des maladies auto-immunes, de l'oncologie, de l'infectiologie et des neurosciences. AstraZeneca est présent dans plus de 100 pays et ses médicaments innovants sont utilisés par des millions de patients à travers le monde. Pour plus d'informations : www.astrazeneca.com

Déclarations prospectives Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Relations Presse Genzyme

Ingrid Mitchell
Tél. : +1 617-768-6699
Ingrid.mitchell@genzyme.com